



Aide financière pour les particuliers

Mise à jour
en juin 2018

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) offre des programmes aux particuliers, aux employeurs, aux organismes et aux collectivités. La présente fiche de renseignements donne des détails sur nos programmes axés sur la main-d'œuvre et l'emploi pour les particuliers.¹

Admissibilité des participants

Un particulier est admissible dans les cas suivants :

- ✓ Il réside aux TNO;
- ✓ Il a 16 ans ou plus (c'est-à-dire qu'il n'est plus tenu de fréquenter l'école);
- ✓ Il est citoyen canadien, résident permanent, ou une personne protégée selon la définition de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, qui a le droit de travailler au Canada.

L'aide apportée peut couvrir les droits de scolarité et d'autres frais, les livres, les outils et le matériel, les déplacements et les frais de garderie, ou prendre la forme d'une allocation de subsistance ou d'aide à l'apprentissage pour les personnes handicapées.

D'autres critères pourraient s'appliquer à ceux qui souhaitent perfectionner leurs compétences ou créer une entreprise.

¹ Le financement de ces programmes est fourni dans le cadre de l'Entente Canada-Territoires du Nord-Ouest sur le développement du marché du travail et de l'Entente sur le perfectionnement de la main-d'œuvre Canada-Territoires du Nord-Ouest.

Programme de démarrage d'entreprise

Ce programme aide les clients admissibles à créer une petite entreprise, ou à reprendre une entreprise existante dans laquelle ils n'avaient pas de droit de propriété.

Ce programme permet d'évaluer l'idée d'entreprise des clients, leurs qualités personnelles, leur cadre familiale, ainsi que les risques financiers et les ressources disponibles ou requises pour la réussite du projet.

Programmes de perfectionnement des compétences

Ce programme aide les participants admissibles à suivre de courtes formations d'une durée maximale de 52 semaines dans le but de mettre à niveau leurs compétences essentielles d'employabilité ou de les acquérir.

Les activités admissibles incluent les programmes d'apprentissage et de formation qui mène à l'emploi, par exemple :

- mise à niveau scolaire
- aptitudes à la vie quotidienne
- formation préalable à l'emploi
- formation spécialisée
- programme postsecondaire
- préparation à l'emploi

Pour en savoir plus sur les programmes mis à la disposition des employeurs, veuillez vous adresser au centre de services du MÉCF de votre région.

Sahtu

Immeuble Edward G. Hodgson
1A, chemin Raven
1-867-587-7157
Ligne sans frais 1-866-814-9840

Slave Sud - Fort Smith

Immeuble Sweetgrass
177 rue McDougal
1-867-872-7425
*Appels à frais virés acceptés

Dehcho

Centre d'éducation régionale de Dehcho
9802 - 98e avenue
1-867-695-7338
*Appels à frais virés acceptés

Beaufort Delta

Immeuble à usages multiples du GTNO
106, chemin Veteran
1-867-777-7365
Ligne sans frais 1-855-283-9311

Slave Sud - Hay River

Palais de justice
8, promenade Capital
1-867-874-5050
*Appels à frais virés acceptés

Slave Nord

Rez-de-chaussée, Nova Plaza
5019, 52e Rue
1-867-767-9356
Toll Free 1-866-768-8145